REGLEMENT DU VIDE GRENIERS 18/05/2025

*Ce vide greniers est exclusivement réservé aux particuliers

sera ouvert à partir de 7h00 *Il se déroulera sur le parking de l'école de Sainte Foy d'Aigrefeuille, de 8h30 à 18h00 le site

*Les exposants seront accueillis par les organisateurs et dirigés vers l'emplacement qui *Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription leur aura été attribué à l'inscription.

Tous les véhicules à moteurs seront interdits sur le site de 8h30 à 18h00

3€ le mètre supplémentaire. Les emplacements auront une dimension minimum de trois mètres au prix de 10€ plus

boite aux lettres ou au secrétariat à la même adresse. Mai 2025. Par voie postale : 1 Place de la Mairie 31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille OU dans la Le paiement se fait exclusivement par chèque à l'ordre du « CDF-SFA » et au plus tard le 12

photocopie de la carte d'identité de l'exposant et le règlement) ne sera pas prise en *Toute réservation non accompagnée des 3 pièces obligatoires (le bulletin d'inscription, la

d'absence. Aucun matériel ne sera fourni par les organisateurs. le jour de la manifestation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas Aucune modification d'emplacement ne pourra avoir lieu. Aucune inscription ne sera prise

organisatrice en cas de perte, de vol, de détérioration...durant la manifestation Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tous recours contre l'association

matière de sécurité (pas de barbecue, pas de produits inflammables...) risques et périls. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en Tous les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires à leurs

Ne vendre que des objets personnels (toutes ventes de produits alimentaires,

d'armes en état de marche, d'animaux vivants ou morts est interdite)

Ne pas être commerçant(e)

Ne pas avoir participé à plus de deux vide greniers dans l'année civile-

ce qui les entraînera au remboursement de l'intégralité des sommes versées. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure

organisateurs. La restauration payante et la vente de boissons sont exclusivement réservées aux

exposants ne doivent pas laisser d'objets en décharge L'évènement terminé, les lieux devront être restaurés dans un état impeccable, les

Toute demande de renseignement s'effectuera uniquement au 06.82.28.16.35

ou à l'adresse mail : cdf.sfa@gmail.com

Documents imprimés par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

COMITÉ DES FÊTES DE SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

RENSEIGNEMENT AU 06.82.28.16.35 OU CDF.SFA@GMAIL.COM **ATTESTATION A RETOURNER AU PLUS TARD LE 12 MAI 2025**

| Je soossiglie(e). |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom:Prénom:Prénom: |
| Né(e) le : ààà Département : |
| Adresse: |
| Code Postal:Ville :Ville : |
| Téléphone : Mail : Mail : |
| Titulaire de la pièce d'identité N° : |
| Délivré le :ParPar |
| N° d'immatriculation de mon véhicule : |
| Accompagnateurs : |
| Stand de 3 mètres minimun à 10€ / 3€ par mètre linéaire supplémentaire. |
| Nombre de mètres linéaires souhaités (min.3m) : 10€ +x3€ =€ Chèque à l'ordre du « CDF-SFA » N° |
| Joindre au rèalement la copie recto/verso de la carte nationale d'identité et |
| le présent document complété. |
| Envoyer à la Mairie - 1 place de la Mairie - 31570 Sainte Foy D'Aigrefeuille. |
| Vide greniers du 18 mai 2025 organisé par le comité des fêtes : Déclare sur l'honneur : |
| *Ne pas être commerçant(e) |
| "Ne venare que des objets personnels et usages (Article L510-2 du Code du Commerce) *Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article |
| R321-9 du Code Pénal) |
| Avoir pris connaissance du règlement |
| Nom :Prénom :Prénom : |
| Fait à :Le : |
| Signature : |

Toute demande de renseignement s'effectuera uniquement au 06.82.28.16.35 ou à l'adresse mail : cdf.sfa@gmail.com

Documents imprimés par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique